

ACCUEILS DE LOISIRS

Printemps 2024 WOLFGANTZEN

3-12 ans



Avec la participation de la
Commune de Wolfgantzen et Heiteren



Une idée de l'Animation !

Foyers Clubs
d'Alsace



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

DATES, LIEUX ET HORAIRES

* ALSH Printemps 2024 22/04 au
26/04/2024

Accueil de loisirs « **Pomme d'Happy** »
14 rue des Mûriers
68600 WOLFGANTZEN
Tel: 03 89 72 28 01

Fonctionnement ALSH de Neuf Brisach :
29/04/2024 au 03/05/2024

Téléphone : 03 89 22 47 07

Adresse mail : clsh.neufbrisach@mouvement-rural.org

Prise en charge des enfants :
A partir de 8h00 jusqu'à 18h30

Accueil échelonné de 8h à 9h30

Départ entre 17h et 18h30

Repas

Les repas de midi et le goûter sont compris dans le
prix des accueils.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription est à
retirer et à déposer complété à
l'accueil périscolaire de
Wolfgantzen.

Les frais d'inscription sont à
régler en totalité au moment de
l'inscription. Venir muni de l'avis
d'imposition 2023 (sur les
revenus 2022) et du carnet de
santé de l'enfant.

Nous accueillons les enfants dès
3 ans révolus.

La Fédération privilégie une
inscription à la semaine propice à
**la dynamique d'un groupe
d'enfants, à la progression
pédagogique nécessaire au
projet d'animation et au respect
du rythme de chacun.**

ORGANISATEUR

Fédération des Foyers-**Clubs d'Alsace**

4, rue des Castors

68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33

fdfc68@mouvement-rural.org - www.fdfc68.org

NOS PARTENAIRES



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin



TARIFS

(Prix par semaine)

M = Revenu mensuel moyen des parents déterminé sur la base du revenu fiscal de référence n-1 / 12.

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M < 2300 €	2300 € < M < 3000 €	M > 3000 €
Famille 2 enfants	M < 2700 €	2700 € < M < 3400 €	M > 3400 €
Famille 3 enfants	M < 3800 €	3800 € < M < 4400 €	M > 4400 €
Commune de Wolfgantzen Biesheim, Widensolen, Neuf Brisach et Heiteren Semaine de 5 jours	74,65 €	80,65 €	86,60 €
Autres communes	89,60 €	96,80 €	103,90 €

Pour les personnes non adhérentes à la FDFC, une cotisation de 11.- € par enfant est à rajouter pour l'année 2023/2024

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les bons CAF, les chèques ANCV, les aides Comités d'Entreprise et tickets CESU sont acceptés. Paiement à l'ordre de la Fédération des foyers-clubs.

- Toute inscription doit être soldée avant le démarrage de l'accueil.
- Toute demande d'annulation doit être faite par écrit au siège de la Fédération et au plus tard 7 jours avant la date de démarrage de l'accueil de loisirs, dans ce cas, rien ne sera facturé.
- En cas d'absence de l'enfant lors du séjour, aucun remboursement ne sera effectué, sauf :
- En cas de maladie de l'enfant : remboursement uniquement des frais de garde (les repas que nous ne pouvons plus décommander auprès de notre traiteur seront facturés). Ce remboursement pourra s'effectuer uniquement sur présentation d'un certificat médical à remettre au directeur le premier jour d'absence.



ALSH

3-12 ans

Périscolaire "Pomme d'Happy"
14, rue des Mûriers 68600 Wolfzangen

**TOUS EN
SCÈNE**

**22 au 26
Avril**

**Light Painting - Yoga - Théâtre
Cirque - Atelier photos - Ciné goûter
Grand jeu "Buster Moon & co"**

ENFANCE





Fiche d'inscription

Je soussigné(e) responsable légal Parent 1 Parent 2 Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. domicile : Tél.prof. :

Adresse mail :

Profession Parent 1: Employeur :

Profession Parent 2: Employeur :

Inscrit mon Enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Département ou pays :

A **L'Accueil de Loisirs de** printemps 2024

Date : du au

du au

du au

Montant Revenu Fiscal de Référence :

Nombre d'Enfants à charge :

Nombre de parts :

Règlement T1 T2 T3

Je suis adhérent à la FDFC Alsace n° adhésion

Je ne suis pas adhérent et ajoute 11 € par enfant au montant total

Je verse la totalité des frais de centre

par chèque N°

À l'ordre de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace

En espèces (N° reçu) .

Je joins une prise en charge (Bon CAF, chèque ANCV, Aide comité d'entreprise) de

Je soussigné responsable légal de l'enfant, m'engage à payer l'intégralité ou la part des frais de séjour m'incombant ainsi que les frais médicaux et d'hospitalisation éventuels. J'accepte les conditions générales figurant dans la brochure.

Fait à le

Signature

Autorisation parentale obligatoire

Je soussigné(e) responsable légal Parent 1 Parent 2 Tuteur

Nom et prénom

Adresse caisse de Sécurité Sociale/MSA ou Autre (indiquez si plusieurs régimes
Ex. : Sécurité Sociale + MSA)

N° de S.S./MSA ou Autre

Autorise mon enfant

Nom et prénom

- À se baigner OUI NON
- A être filmé et photographié dans le cadre d'animations ou d'activités
proposées par le Centre OUI NON
et à utiliser ces photos dans la presse et sur le site internet de l'accueil de
loisirs ou de la FDFC

Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant au Centre :

.....
.....
.....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

.....

Fait à le

Signature

Fiche à retourner auprès de votre mairie ou votre permanence d'inscription

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....

UNE VOLONTÉ ÉDUCATIVE AFFIRMÉE

La Fédération considère que chaque enfant, chaque jeune doit devenir un citoyen, engagé et critique **en tant qu'acteur du développement** du milieu dans lequel il vit.

Aussi, ne considérant pas l'enfant et le jeune comme un problème, mais plutôt comme un acteur de la transformation sociale, la volonté de la Fédération est de mettre en **œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels** nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie. Ainsi, la mise en **œuvre de projets à destination des enfants et des jeunes,** favorisera **l'épanouissement, respectera les rythmes de vie et les besoins de découverte.**

L'ACCUEIL DE LOISIRS, LIEU D'AVENTURE

L'accueil de loisirs doit-être un lieu d'aventures individuelles et collectives. Il doit permettre à chacun de vivre quelque chose de nouveau aussi bien au niveau des **projets d'animation que dans le vécu** des acteurs.

Cette aventure se situe dans un temps périscolaire, extrascolaire et de vacances, elle doit donc être avant tout un temps de détente, de plaisir. **L'accueil de loisirs doit permettre à** chacun de retrouver sa part de rêve et de spontanéité.

Le développement d'une éducation privilégiant le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques **constituent le cœur de l'engagement** de la Fédération.



Une idée de l'Animation !

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org